

Alphonse

ACCOMPAGNER SEREINEMENT LA TRANSITION VERS LA RETRAITE DES SALARIÉS



Harmonie
mutuelle

GRUPE **vyv**

AVANÇONS collectif

Harmonie Mutuelle s'associe à **Alphonse**, expert **fin de carrière et retraite**, pour proposer à vos collaborateurs un **accompagnement sur-mesure**.

LA PLATEFORME *pour comprendre ses droits*

Accès offert à tous nos adhérents de plus de 50 ans

- **Un contenu sur mesure** : une estimation de la pension de retraite et de l'âge de départ, une vérification guidée des erreurs sur le relevé de carrière... tout est calculé selon les informations de l'adhérent.
- **Un simulateur de date de départ et montant de pension, pour pouvoir se projeter** : ajusté en fonction des corrections identifiées.
- **Une mine d'informations** : agenda des dates clés, conférences en ligne, actualités...
- **L'accès à des experts retraite**, avec un **diagnostic par téléphone offert**.

LE PARCOURS ALPHONSE *pour dessiner la suite de sa carrière*

Accompagnement ultra-personnalisé avec un coach dédié

- Un **suivi de 10 à 16 semaines, compatible avec une activité professionnelle**.
- La possibilité pour vos collaborateurs de **solder leur CPF** (compte personnel de formation) pour financer cet accompagnement sur mesure et préparer sereinement cette transition.



+ 13 000

adhérents inscrits
à la plateforme



+ 3 000

diagnostics
réalisés



90 %

de
satisfaction

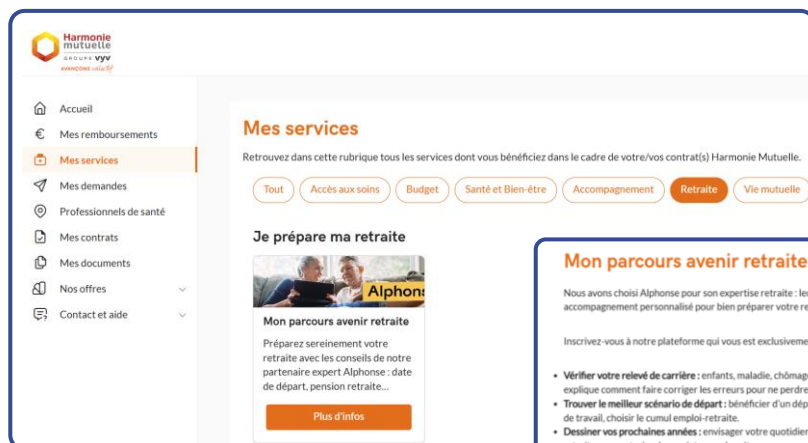


4,8/5

en moyenne sur la qualité
de l'accompagnement

COMMENT ACCÉDER AU SERVICE ?

Accès via l'espace Harmonie&Moi



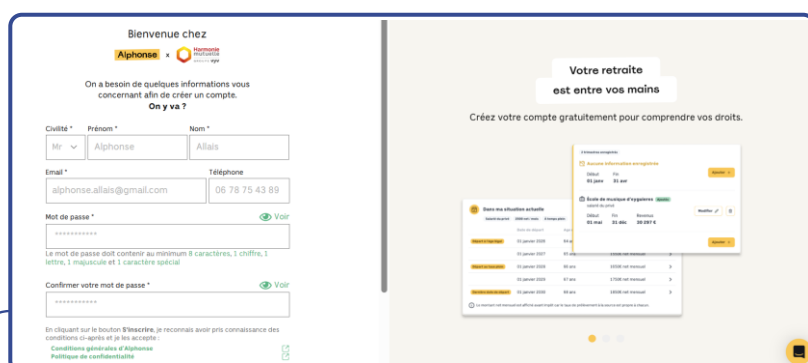
» Depuis la rubrique **Mes services**, cliquer sur **Retraite***

» Dans **Je prépare ma retraite**, sélectionner **Plus d'infos**



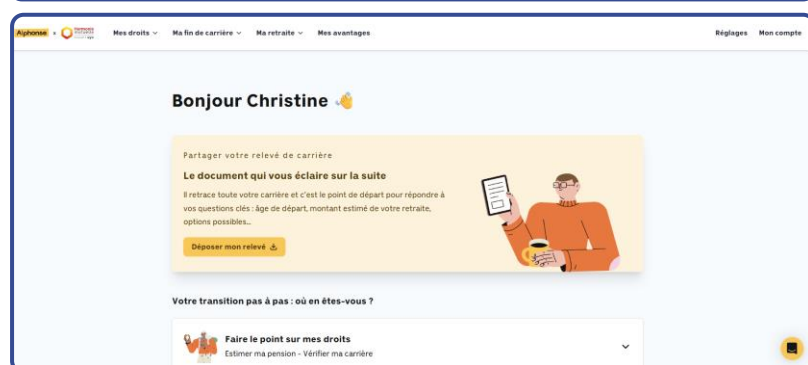
» Depuis la page **Mon parcours avenir retraite**, cliquer sur **Accéder au service**

Redirection automatique vers la plateforme Alphonse



L'adhérent est reconnu automatiquement comme assuré Harmonie Mutuelle

» Il lui suffit de **renseigner ses coordonnées** et **créer un mot de passe** pour ouvrir son espace Alphonse.



» Une fois son compte créé, l'adhérent **accède librement à l'ensemble des services retraite**.

* Service réservé aux adhérents âgés de 50 ans et plus